

Un mémorial pour la guerre d'Algérie

ANALYSE

Par **Tramor Quameneur**, ATER à l'université Paris 8

Le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, situé quai Branly à Paris, est l'œuvre de Gérard Collin-Thiébaud, artiste français né en 1946. Ce mémorial se compose de trois colonnes parallélépipédiques de 5,85 m de hauteur sur 60 cm de côté, chacune étant illuminée par des diodes aux couleurs du drapeau français. Le nom du mémorial est inscrit sur les côtés des première et troisième colonnes. Il se regarde en étant face au sud, donc tourné vers l'Algérie. La colonne illuminée de bleu se trouve à l'est et la colonne rouge à l'ouest.

Dans quelle mesure ce mémorial, qui ancre la guerre d'Algérie dans une commémoration nationale officielle, est-il symbolique de conflits de mémoire qui perdurent ?

POUR UNE RECONNAISSANCE TARDIVE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le Mémorial est inauguré le 5 décembre 2002 par le président de la République Jacques Chirac, en présence de la ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, et du secrétaire d'État aux anciens combattants, Hamlaoui Mekachera. Cette inauguration intervient trois ans après la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie par une loi votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 18 octobre 1999, dont l'article unique substitue l'expression « opérations effectuées en Afrique du Nord » par « guerre d'Algérie » et « combats en Tunisie et au Maroc ». Cette chronologie souligne la reconnaissance tardive de la République à l'égard des soldats français ayant participé au conflit, et plus largement les difficultés mémorielles liées à cette guerre. C'est d'ailleurs ce que souligne le président Chirac dans son discours d'inauguration. Pour autant, le Mémorial illustre la volonté de combler le manque : trois ans seulement séparent la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie de l'inauguration du monument.

Il est installé au pied de la tour Eiffel, l'un des édifices les plus emblématiques de Paris et de la France, et juste à côté du musée du quai Branly, symbole de l'ouverture aux autres cultures, inauguré par Jacques Chirac en 2006.

QUELLE DATE POUR COMMÉMORER LA FIN DE LA GUERRE ?

Le Mémorial contraste avec le Sanctuaire au martyr d'Alger, conçu par le peintre Bachir Yellès, le calligraphe Abdelhamid Skander et le sculpteur polonais Marian Konieczny. Surplombant la baie d'Alger, haut de 92 m, il peut apparaître comme une sorte de « tour Eiffel algérienne ». Composé de trois feuilles de palmier se rejoignant à mi-hauteur où prend naissance une tourelle de style islamique, il

s'ancre dans la tradition arabo-musulmane. Il est inauguré le 5 juillet 1982, pour le 20^e anniversaire de l'indépendance algérienne, soit vingt ans avant le mémorial français. Dans un cas, la célébration est évidente ; dans l'autre, la mémoire est empêchée, retardée.

La date d'inauguration du monument parisien a par la suite été choisie pour commémorer la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, créée par un décret passé le 26 septembre 2003. Mais, ne correspondant à aucune date symbolique de la guerre, elle a été rejetée par une partie des anciens combattants (regroupés en particulier au sein de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc – Fnaca – et de l'Association républicaine des anciens combattants – Arac), qui militaient pour adopter le 19 mars, jour du cessez-le-feu franco-algérien, comme date commémorative de la guerre.

Cette date a depuis été reconnue comme Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Elle continue cependant d'être refusée par des associations de « pieds-noirs » et d'anciens combattants marqués à droite et à l'extrême droite, pour lesquelles le 19 mars ne représente pas la fin de la guerre d'Algérie, puisque de nombreuses personnes sont décédées après cette date. La question des populations concernées par le Mémorial constitue d'ailleurs le second débat majeur de ce lieu de mémoire.

QUELLES VICTIMES ?

Sur le parterre devant le monument, délimité par des plots parallélépipédiques de moins d'un mètre de hauteur, est inscrit le texte suivant : « À la mémoire des combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et à celle de tous les membres des forces supplétives, tués après le cessez-le-feu en Algérie, dont beaucoup n'ont pas été identifiés. »

Les noms et prénoms des soldats français (appelés du contingent et militaires de carrière), des supplétifs (dont les plus connus sont les harkis) et des civils morts et disparus défilent sur ces colonnes. Alors que le sens de lecture attendu consisterait à lire de haut en bas, l'artiste a préféré faire sortir les noms du sol dans le sens du regard qui s'élève lorsqu'on regarde un monument, comme il l'affirme lui-même dans sa note d'intention. Les noms montent ainsi vers le ciel, dans une symbolique classique de la mort et de la spiritualité. Sur la première et la troisième colonnes défilent les noms des 23 000 militaires français « morts pour la France » au cours des combats qui se sont déroulés de 1952 à 1956 pour le Maroc et la Tunisie et de 1954 à 1962 en Algérie, ainsi que les noms des supplétifs tués après le 19 mars 1962. Les noms sont classés par année de décès et par ordre alphabétique.

La troisième colonne, reliée à une borne interactive permettant la recherche d'un nom (un clavier informatique situé à droite du monument), contribue à ancrer le monument dans le xxi^e siècle. Si le nom recherché se trouve dans la base de données du ministère de la Défense, il s'affiche en quelques secondes sur la colonne. Les noms qui défilent sont à consonance française autant que

nord-africaine, ce qui rappelle que des Maghrébins ont combattu dans les rangs de l'armée française, comme militaires de carrière, appelés ou encore supplétifs. Les supplétifs ont été désignés sous le nom générique de « harki » à la fin de la guerre (le mot devenant synonyme de « traître » en Algérie), bien que les harkis ne furent en réalité qu'une catégorie de supplétifs, les autres étant les groupes d'autodéfense (GAD), les groupes mobiles de protection rurale (GMPR), les moghraznis, et les Aassès.

La deuxième colonne est consacrée à des messages rappelant la période de la guerre d'Algérie, notamment le texte suivant : « 1 343 000 appelés ou rappelés, 405 000 militaires de carrière ou engagés, près de 200 000 supplétifs ont servi sur les différents théâtres d'opération d'Afrique du Nord : Algérie : du 1^{er} novembre 1954 au 2 juillet 1962 ; Maroc : du 1^{er} juin 1953 au 2 mars 1956 ; Tunisie : du 1^{er} janvier 1952 au 20 mars 1956. » Or, depuis 2010, elle sert aussi à indiquer les noms des civils français, hommes et femmes, morts et disparus.

Une plaque se situant sur le côté gauche du mémorial, érigée en 2006, rappelait déjà le souvenir des civils : « La Nation associe les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Évian, ainsi que les victimes civiles des combats du Maroc et de Tunisie, à l'hommage rendu aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord. » La question des disparus représente pour tous les conflits une question difficile car l'absence des corps empêche les familles d'effectuer leurs deuils. Du côté français, pour la guerre d'Algérie, on évalue le nombre de disparus à 4 000.

DES TENSIONS MÉMORIELLES QUI SUBSISTENT

Parmi les noms des civils qui défilent sur la colonne figurent ceux de la fusillade du 26 mars 1962. La mémoire de ces victimes est encore très vive au sein de certaines associations de pieds-noirs : ce jour-là, en effet, l'armée française a tiré sur des manifestants civils pieds-noirs, faisant officiellement 46 morts et 150 blessés. La manifestation avait été organisée par l'Organisation armée secrète (OAS) pour venir en aide à ses membres encerclés dans le quartier de Bab El Oued à Alger. Rappelons que l'OAS considérait l'armée française comme une « armée d'occupation » depuis le cessez-le-feu et venait d'exécuter six appelés du contingent (22 mars). Aussi, l'insertion des noms des victimes du 26 mars se fit après vérification qu'il s'agissait bien de « victimes innocentes » et non de membres de l'OAS.

La polémique rebondit encore en 2012. En effet, le nouveau secrétaire d'État aux anciens combattants, Marc Laffineur, décide de faire figurer sur la colonne centrale du mémorial une liste complémentaire de 1 585 noms de civils disparus pendant la guerre d'Algérie et après le cessez-le-feu, au cours d'une cérémonie qu'il préside le 28 février 2012 et qui se termine par *La Marseillaise* et *Le Chant des Africains*, l'hymne des nostalgiques de l'Empire colonial. La Fnaca (à laquelle se joint l'Arac) s'élève contre cette décision, considérant que l'insertion de ces noms « contribue à la confusion des mémoires et au détournement de la vocation initiale de ce Mémorial sur lequel ne figurent même pas tous les noms des soldats morts en Afrique du Nord ».

Au final, ce monument, qui se présente comme un lieu de mémoire permettant à la nation de commémorer la guerre d'Algérie, a bien comme objectif de mettre fin à une amnésie collective. Néanmoins, il est également symbolique des vives tensions mémorielles autour de la guerre d'Algérie, chaque groupe « porteur de mémoire » tentant d'imposer sa vision et ses intérêts.

S A V O I R +

Branche Raphaëlle, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Seuil, coll. L'histoire en débats, Paris, 2005.

Branche Raphaëlle, Picaudou Nadine, Vermeren Pierre [dir.], *Les Morts de guerre*, PUPS, Paris, 2013.

Kadri Aïssa, Bouaziz Moula, Quemeneur Tramor [dir.], *La Guerre d'Algérie revisitée : nouvelles générations, nouveaux regards*, Karthala, Paris, 2015.

Nora Pierre [dir.], *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 1984-1992.

Quemeneur Tramor, *La Guerre d'Algérie*, Géo, coll. Les dossiers de l'Histoire, Paris, 2012.

Stora Benjamin [entretiens avec Thierry Leclère], *La Guerre des mémoires : la France face à son passé colonial*, L'Aube, La Tour d'Aigues, 2007.

Le Mémorial sur le site Chemins de mémoire : www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/memorial-national-de-la-guerre-dalgerie-et-des-combats-du-maroc-et-de-la-tunisie